

# Jeux Olympiques et paralympiques dans les Yvelines

Anticiper ses déplacements est la principale consigne des autorités à l'approche des JO Paris 2024 notamment les 3 et 4 août dans notre secteur



## IMPACTS DES JEUX OLYMPIQUES SUR VOS DÉPLACEMENTS DANS LES YVELINES

La course cycliste en ligne sur route hommes traversera notre commune le samedi 3 août 2024. La circulation sur les axes empruntés par la course sera interdite environ 3 heures avant et rétablie 2 heures après le passage des coureurs, soit 5 heures au total.

Les premiers coureurs arriveront à Saint-Nom-la-Bretèche vers midi par la D98 depuis Saint-Germain-en-Laye, traverseront la rue Charles de Gaulle et rejoindront Feucherolles.

L'après-midi, les coureurs reviennent vers 14 heures et tournent au niveau de la D74 vers Chavenay.

Cet événement sportif auquel tous les habitants sont conviés aura bien sûr une incidence sur la circulation et le stationnement des véhicules sur notre territoire :

**- dès le vendredi 2 août : le stationnement sera interdit rue Charles de Gaulle à partir de 8h** (et non 17h comme indiqué précédemment > décision préfectorale) et jusqu'au samedi 16h30.

**- samedi 3 août, la circulation des véhicules sera impossible :**

- de 9h à 14h30 pour les directions Nord (D98 > Fourqueux) et Est (D307 > Roquencourt).
- de 10h30 à 16h30 pour les directions Sud (D74 > Chavenay / D98 > Villepreux) et Ouest (D307 + route de Ste Gemme > Feucherolles).

- la traversée piétonne des axes empruntés par la course sera interdite 1h avant le passage des coureurs et rouverte 15 minutes après.

A ce jour, nous attendons l'arrêté préfectoral officiel déterminant les restrictions de stationnement et de circulation dans notre commune. Il figurera dans l'onglet "Documents" dès réception.

En attendant voici les consignes reçues du Ministère des Transports :

Le département des Yvelines est le 3e territoire olympique de France avec un total de 10 disciplines sportives accueillies sur 5 sites de compétition :

- le parc du Château de Versailles,
- le Golf national de Guyancourt,
- la colline d'Élancourt,
- le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines et son stade de BMX à Montigny-le-Bretonneux.

- également des courses cyclistes sur route ainsi que le marathon olympique.

## **IMPACTS SUR LES ROUTES :**

**DES VOIES RÉSERVÉES** Une voie sur les autoroutes A12 et A13 dans chaque sens de circulation sera réservée au transport des athlètes, délégations officielles, véhicules de secours et de sécurité **du 15 juillet au 13 août puis du 27 août au 8 septembre.**

**DES ITINÉRAIRES OLYMPIQUES** avec des navettes spectateurs (bus) depuis les gares vers les sites olympiques dans les heures qui encadrent les compétitions.

**DES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ** seront activés autour des sites olympiques yvelinois, avec circulation motorisée interdite ou réglementée.

**DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION** aux abords des sites olympiques et lors des épreuves sur route (cyclisme et marathon).

## **LES ÉPREUVES SUR ROUTE**

**DES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ** seront activés autour des sites olympiques yvelinois, avec circulation motorisée interdite ou réglementée.

**DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION** aux abords des sites olympiques et lors des épreuves sur route (cyclisme et marathon).

## **COURSES CYCLISTES - 3 ET 4 AOUT**

• La circulation motorisée sera interdite sur le parcours 3h avant et au moins 2h après le passage des coureurs. Retrouvez tous les horaires de fermeture sur [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr)

### **POUR TOUTES LES ÉPREUVES SUR ROUTE**

• Des points de cisaillement sont prévus pour permettre la traversée du parcours de la course par les véhicules motorisés riverains et les piétons. Horaires et modalités disponibles sur le site Anticiper les Jeux.

• Le réseau de bus sera fortement impacté par les épreuves sur route.

• 69 communes des Yvelines seront traversées par les épreuves sur route.

## **MARATHON - 10 ET 11 AOUT**

Les épreuves de marathon se dérouleront les samedi 10 et dimanche 11 août et traverseront les centres-villes de Versailles et de Viroflay.

La circulation motorisée sera fortement perturbée tout au long du week-end. Le report des déplacements non-essentiels est recommandé.

**DES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ** seront activés autour des sites olympiques yvelinois, avec circulation motorisée interdite ou réglementée.

**DES ITINÉRAIRES OLYMPIQUES** avec des navettes spectateurs (bus) depuis les gares vers les sites olympiques dans les heures qui encadrent les compétitions.

**DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION** aux abords des sites olympiques et lors des épreuves sur route (cyclisme et marathon).

• Les axes suivants seront fermés à la circulation le samedi 10 août de 3h du matin à 12h45 puis de samedi 18h jusqu'au dimanche 11 août à 12h45 :

- avenue des Etas-Unis à Versailles
- avenue de Saint-Cloud à Versailles
- avenue Rockefeller à Versailles
- avenue du Général Leclerc à Viroflay

## **VERSAILLES**

Le parc du château accueillera les épreuves d'équitation, de pentathlon moderne et de para-équitation

du 27 juillet au 11 août puis du 3 au 7 septembre.

Le centre-ville de Versailles sera également traversé par le relais de la Flamme le 23 juillet puis par les courses cyclistes sur route, les 3 et 4 août et les marathons, les 10 et 11 août.

## DÉPLACEMENTS PAR LA ROUTE

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Pendant les Jeux Olympiques : fermeture à la circulation motorisée de la RD10 à partir du 24 juillet au soir et des déviations seront mises en place vers les RD91, RN12b et RD129.
- Pendant les Jeux Paralympiques : fermeture à la circulation motorisée des deux voies Nord de la RD10 du 3 au 8 septembre.
- Les rues Pierre de Nolhac et de l'Indépendance Américaine seront également fermées à la circulation motorisée du 27 juillet au 11 août.
- La circulation sera restreinte sur la RD7 et autour des gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers, les jours d'épreuves.

## DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers

• Ces trois gares de Versailles seront très sollicitées les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et de départs de spectateurs pendant les Jeux Olympiques et, dans une moindre mesure, pendant les Jeux Paralympiques.

• Certains jours nécessitent une vigilance particulière du fait de la concomitance d'événements à Versailles et à Saint-Quentin-en-Yvelines : les 28 et 29 juillet, et les 3, 4, 9, 10 et 11 août.

## BUS

L'activation des périmètres de sécurité et l'organisation du transport des spectateurs par navettes depuis les gares rendent nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviations, arrêts reportés ou non desservis, notamment au niveau des gares).

• En particulier, la gare routière de Versailles Chantiers sera réservée aux navettes spectateurs pendant les Jeux Olympiques et fortement impactée pendant les Jeux Paralympiques. Des impacts sur les trajets du quotidien sont également à prévoir pendant les périodes de montage et de démontage des aménagements provisoires en gare routière avant et après les Jeux.

• Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les 3 et 4 août et le marathon les 10 et 11 août.

Consultez le site d'*Île-de-France Mobilités* pour le détail des lignes impactées.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

### DÉPLACEMENTS PAR LA ROUTE

#### - GUYANCOURT

Le golf national de Guyancourt accueillera les épreuves olympiques de golf du 1er au 4 août puis du 7 au 10 août.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée sur l'avenue de l'Europe et l'avenue du Golf et déviation par la RD36.
- La circulation sera restreinte dans le quartier de la Bretonnière et sur une portion de l'avenue Léon Blum.

#### - ELANCOURT

La colline d'Elancourt accueillera les épreuves de VTT les dimanche 28 et lundi 29 juillet.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée de la RD912 entre le rond-point des Saules et le rond-point Marcel Dassault.
- Restrictions d'accès à la ZAC des Côtes.

## **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

Le Vélodrome national accueillera les épreuves olympiques de cyclisme sur piste du 5 au 11 août puis de paracyclisme du 29 août au 1er septembre.

Les épreuves olympiques de BMX racing se tiendront dans le Stadium les 1er et 2 août.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée de la rue Laurent Fignon et de la rue des Louvières
- La circulation sera restreinte sur le rond-point de la Paix Céleste

## **DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN**

• La gare de Saint-Quentin-en-Yvelines sera très sollicitée les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et départs de spectateurs.

Les 28 et 29 juillet nécessitent une vigilance particulière, pensez à adapter votre itinéraire en conséquence.

• L'activation des périmètres de sécurité pendant les épreuves rend nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviation, arrêts reportés ou non desservis). Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les 3 et 4 août.

Consultez le site d'Île-de-France Mobilités pour le détail des lignes impactées.

## **POUR BIEN SE DÉPLACER SECTEUR DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Favorisez le télétravail si vous en avez la possibilité.

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer :

- Privilégiez les déplacements à pied ou à vélo pour les courtes distances.
- Favorisez le co-voiturage pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes.
- En transports en commun, privilégiez les gares qui ne desservent pas directement un site de compétition.
- A défaut consultez la carte interactive ou la météo des gares pour adapter vos horaires pour éviter les périodes de forte affluence sur le site [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr)

Infos pratiques

## **PASS JEUX**

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Seulement si vous faites partie des personnes pouvant obtenir une dérogation et si vous avez besoin d'accéder :

- à un périmètre rouge avec un véhicule motorisé, autour des sites de compétitions. Le périmètre rouge est activé 2h30 avant chaque session sportive, et est levé entre 1h30 et 2h00 après la fin de la dernière session, suivant le site yvelinois concerné.
- au périmètre gris autour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques entre le 18 et le 26 juillet, quel que soit votre mode de déplacement.

COMMENT L'OBTENIR ?

Rendez-vous sur la plateforme de la préfecture de Police : [pass-jeux.gouv.fr](http://pass-jeux.gouv.fr)

Documents

[Brochure "Se déplacer dans les Yvelines"](#)

[Communiqué de presse courses cyclistes](#)

[Plan circuit course homme 3 août 2024](#)

[Infos pratiques course homme](#)

Liens utiles

[Site web : anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr)